



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Mai 2011
N° 131

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Pendant ce temps là... Nous avons droit au nouveau feuilleton politico-médiatique : « Dominique : satire ou accusé innocent? ». Tout y passe, de celui qui prétend tout savoir sans être jamais allé aux Etats-Unis, de celui qui avance qu'il avait vu venir les choses, de cet autre qui y voit la main de..., autant d'argumentations aussi stupides les unes que les autres. La justice fera son travail, et à l'issue d'une démarche probablement longue, elle donnera son verdict.

En attendant, on essaye de nous faire croire qu'avec le RSA on vit mieux qu'à travailler (on devrait obliger ceux qui nous dirigent à vivre 6 mois au RSA pour éviter de dire trop de bêtises), ceux qui sont déjà bien nantis chez nous, continueront de s'enrichir. Le gouvernement vient en effet de mettre en place son ultime réforme fiscale qui prévoit de relever le seuil de l'application de l'impôt sur la fortune de 790 000 euros à 1 300 000 euros, de permettre aux 1 700 plus gros contribuables de voir leurs impôts diminuer en moyenne de 30 000 euros. Une réforme qui prévoit que la suppression du bouclier fiscal (qui plafonne à 50% des revenus déclarés le total des impôts directs) est reportée d'un an. Certes on parle bien de vouloir taxer les hauts salaires et les bonus des dirigeants, mais bizarrement on ne sent pas le même engagement que pour la réforme des retraites. Ce gouvernement aura sans doute été celui qui aura le plus accentué les inégalités sociales en rendant les pauvres (y compris les salariés) plus pauvres et les riches plus riches. Perspective intéressante, une augmentation importante des allocations familiales pourrait intervenir avant la fin du quinquennat, Carla étant enceinte.

Comme à chaque fois nous revenons sur le conseil municipal qui s'est tenu ce mercredi en vous en livrant les meilleurs morceaux.

A l'occasion de la délibération jeunesse 1 concernant un partenariat associatif, Virginie Quenez pour le groupe communiste intervenait pour déclarer : « *Que vous ayez envie d'aider financièrement l'amicale des officiers et sous-officiers de réserve de Calais-Guînes pourquoi pas. Toutefois, l'endroit et le thème ne me semblent pas appropriés. La ville de Calais dispose déjà d'un service des sports, d'un service jeunesse, de centres sociaux, d'un office municipal des sports, d'un centre d'animation jeunesse, d'animateurs sportifs... qui tous auraient été non seulement en capacité d'organiser un tel événement, mais auraient surtout été couverts par une formation et un diplôme adapté. Toutes ces dernières années les lois et règlements sur l'encadrement sportif des jeunes ont changé pour amener professionnalisation et sécurité. Les représentants de cette association ont-ils tous les diplômes nécessaires à l'encadrement d'activités sportives en direction des jeunes ? Les services de la jeunesse et des*

Conseil municipal :

Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

sports couvrent-ils l'événement ? Vous voudrez bien nous rassurer sur ces points précis. »

Natacha Bouchart répondait alors que « *le partenariat est proposé par le service jeunesse. Le service a répondu à un appel à projets et c'est un partenariat qui m'apparaît sérieux dans tous les domaines que vous venez de dénoncer. L'ensemble des services municipaux sera mobilisé.* »

Michèle Ducloy, adjointe à l'emploi intervenait à son tour : « *On a travaillé avec le service emploi-formation. Beaucoup de jeunes sont en détresse de formation professionnelle. C'est une belle opportunité. Nous aurons effectivement le personnel formé pour encadrer ces jeunes.* »

Concernant la délib Urb 2 sur la modification du plan occupation des sols Charles François déclarait : « *On a bien compris qu'il s'agit de modifier une zone UE en UB et on a bien compris que c'était pour construire un palais des congrès. Je ne pense pas que ça soit le meilleur endroit.* »

Pour Virginie Quenez : « *Nous voterons contre cette délibération qui implique l'acceptation d'un projet dont on entend parler, mais sur lequel nous n'avons aucune information : la dispari-*

tion du camping municipal et la construction d'un complexe en ses lieu et place. Nous espérons que le débat aura bien lieu, que chacun pourra être entendu et écouté. Ce qui est loin d'avoir été le cas sur d'autres projets. »

Réponse de Natacha Bouchart : « *Avant de présenter un projet, il faut le mûrir sinon on lance un projet n'importe comment et on n'en gère ni la maîtrise ni le contenu. Ce n'était pas un projet d'ailleurs puisqu'il était dans notre programme électoral. (Ah bon, c'est le mot programme ou le mot projet qu'il faut lui expliquer ? Ou les deux !!!). C'est un site remarquable avec la plus belle vue de Calais. Je souhaite un concours international pour ce palais des congrès. Par ailleurs ce site est travaillé en liaison directe avec l'architecte des bâtiments de France donc il ne faut pas faire peur aux habitants, le Fort Risban, nous venons de le requalifier (encore une fois, c'est l'ancienne municipalité qui a permis la réhabilitation du Fort, pas Bouchart and Co). Ne dites pas que le camping va disparaître. Nous reconstruirons dans les mêmes timings, un éco camping sur une aire végétale et naturelle encore plus valorisant*

Suite P 2

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... E

Coupé

Ça s'appelle couper le siffler. Alors même qu'il était en pleine présentation de sa délibération, Emmanuel Agius a tout bonnement été coupé par Natacha Bouchart qui a préféré terminer elle-même. Pas cool ! D'autant plus que ce n'est pas la première fois qu'une telle mésaventure arrive à l'adjoint à l'urbanisme. Ben alors, elle l'aime plus ?

On se fait plaisir

Rappel : la première anima-

tion : soirée jazz a lieu le vendredi 20 mai à l'Atelier à partir de 19h30. Si vous n'avez pas encore réservé votre place, il est grand temps de le faire au 03 21 36 39 79 ou directement au 196 Bd de l'Egalité. Tarif : 3 € avec un croque-monsieur.

Copains, copines, de qui ?

Une nouvelle embauche vient d'avoir lieu, pour le compte de la municipalité, sur un poste d'agent d'accueil. De très nombreux CV ont été envoyés, particulièrement intéressants,

provenant à 90 % de Calais et du Calaisis. C'est une très « belle plante » du... Valenciennois qui aurait été retenue (selon nos informations). Moins qualifiée que de nombreux demandeurs, elle aurait eu l'avantage et l'honneur de connaître personnellement...

Quand on pense que la majorité municipale nous a chanté dans toutes les langues : avec nous terminé les copinages, on a envie de leur demander s'ils comprennent vraiment ce qu'ils disent ?

On le note

L'atelier ouvre ses portes la semaine et le week-end. Les mardi et vendredi après midi de 14 à 19 h, des ami(e)s se relaient pour vous accueillir. On peut y consulter la presse locale, jouer aux cartes, surfer sur internet, faire la causette... Le lieu se veut fraternel.

Le saviez-vous ?

Régulièrement certains d'entre vous nous demandent de leur envoyer tel ou tel numéro du Rusé qui manque à leur collection. Nous rappelons donc à tous nos fidèles lecteurs qu'ils peuvent retrouver TOUS les anciens numéros sur le blog du Rusé : <http://leruse.fr>

Plan Local d'Urbanisme

A l'occasion de ce conseil municipal les élus ont eu droit à la présentation du PLU par un cabinet d'études. On y a notamment appris qu'il fallait développer le commerce sur les boulevards (!), qu'il fallait mettre en valeur les monuments historiques (!), mettre en avant le front de mer (!)... Bref, que des banalités, des choses déjà dites et redites sur le territoire (au fait, il était payé combien ce bureau d'études ?). Tout de même a-t-on appris que Calais allait se doter d'un tramway. Un PLU qui a amené plusieurs remarques dans les rangs de l'opposition : « Au niveau de l'habitat, plus de 30 % des logements sont des logements sociaux, déclarait Charles François, soit plus de 10 000 logements alors que les communes voisines ne remplissent pas les conditions. Il aurait fallu faire un office HLM d'agglomération. Par ailleurs qu'en est-il des propriétés foncières des terrains à l'ouest du bassin de plaisance ? »

Natacha Bouchart rétorquait alors : « Oui on est à 34 % de logements sociaux, c'est la politique qui a été mise en place avant et qui fait que nous avons perdu 3000 personnes. Nous sommes en train de mettre en place des moyens pour rectifier cela : les propriétaires qui n'occupent pas leur logement depuis 5 ans doivent payer la taxe d'habitation, on a remis en place le PLH et on a inversé ce qui était fait précédemment, on a créé un service logement à travers Progeo qui n'existait pas, on a créé une carte de l'habitat de Calais et on insiste beaucoup

auprès de nos voisins pour qu'ils arrivent à hauteur de 20 %. Enfin une politique a été mise en place au niveau du PLAI car beaucoup sont venus miter le centre-ville à cause de marchands de sommeil (propriétaires privés). Mettre des PLAI en ville alors qu'il n'y avait pas d'équipement pour les accompagner, c'était une grosse erreur que nous sommes en train d'inverser. Mais attention, les logements sociaux (en « français » dans le texte, alors on ne résiste pas à vous en faire part), ça ne veut pas dire cas social, il ne faut pas mélanger les choses. Concernant les terrains (du bassin ouest NDLR), ça fait 2 ans qu'on est dessus, ça va sans doute aboutir lors du prochain conseil portuaire. »

Jean-Marc Ben intervenait alors : « Il me semble important d'insister sur la volonté de limiter la voiture : retour de la digue piétonne au moins l'été, zone piétonnes... »

Réponse de Natacha Bouchart : « Concernant le déplacement, on va pouvoir réutiliser le rail. Le SITAC va investir lourdement au niveau renouvellement du parc de bus pour inciter les Calaisiens à prendre le bus (ben oui, on prend le bus parce qu'il est beau, pas parce que ça coûte moins cher, qu'on n'est pas embêté avec le parking, ou qu'on va plus vite en voiture... tout le monde sait ça...). On développe également le vélo, d'ici un an 12 nouvelles stations verront le jour, et puis on travaille beaucoup sur la navette fluviale, le projet avance. Elle pourrait voir le jour au premier semestre 2013. »

Pour les ouvertures, contre les fermetures...

La délib' enseignement concernant les ouvertures et fermetures de classes a beaucoup fait réagir. C'est Gérard Grenat qui intervenait le premier pour déclarer : « Le message doit être clair : nous sommes contre les fermetures. Nous faisons des travaux et en même temps l'état se désengage. Il y a une contradiction que nous devons combattre. » Natacha Bouchart réagissait aussitôt pour défendre ses amis de l'UMP : « M. Grenat, sans entrer dans la politique, ce qu'on nous demande c'est de voter les ouvertures et d'acter les fermetures. Qu'on soit passé de 23 fermetures à 8 aujourd'hui... donc l'état a pris en compte en grande partie l'effort que faisait la ville » (pas très français, mais c'est sa phrase...).

Nicole Lheureux intervenait à son tour : « Comme à l'habitude, j'ai souhaité en Commission que les points de cette délibération puissent être dissociés, mais cela m'a été refusé. On peut dire que l'Education n'est plus une ambition pour ce gouvernement. Il aura supprimé 50 000 postes en 5 ans. Et à la rentrée 2011, ce seront 16 000 postes supplémentaires qui seront supprimés, malgré l'augmentation des ef-

fectifs d'élèves. Dans le même temps, la majorité parlementaire a décidé de favoriser l'enseignement privé au détriment du service public. L'Inspecteur d'Académie applique, et prend sa calculatrice. Puis l'Inspecteur d'Académie décide. Mais rien n'oblige le Conseil municipal à suivre ou accepter les mesures de carte scolaire proposées. Et tous ici, je dis bien tous ici, sommes en droit d'exiger une autre ambition éducative. Ne pourrions-nous pas profiter de cette baisse d'effectifs pour améliorer la qualité du service public d'éducation, en gardant le même nombre de personnel ? Nous refusons d'acter les fermetures envisagées, et donc, nous votons contre les fermetures proposées. » « Comme les années précédentes nous entendons vos remarques » déclarait Natacha Bouchart (on se demande...).

Puis venait Virginie Quenez : « Comment soutenir une telle délibération, qui consacre une fois de plus l'avènement de la règle à calcul comme seul moyen de gestion pour l'éducation. Au prétexte que l'Etat doit faire, en période de crise, des économies, on sacrifie la scolarisation dès deux ans, on ampute les ser-

vices publics de moyens nécessaires pour permettre à ce que chaque habitant de ce pays, de cette ville, ait quelque soit son origine sociale, les mêmes droits à un avenir digne. Oui, l'argent public doit être bien géré, parce que le contribuable a de plus en plus de difficultés à assumer la charge des impôts directs et indirects. Oui les économies peuvent être à l'ordre du jour, comme peuvent aussi être à l'ordre du jour des compléments de revenus, comme par exemple une imposition complémentaire sur les grosses fortunes, comme une réelle imposition des grands groupes qui paient proportionnellement moins d'impôts que les petites et moyennes entreprises, que les citoyens. Nous ne voterons pas cette délibération. Par contre nous assurerons l'ensemble des personnels de l'éducation nationale de notre soutien et de notre reconnaissance pour le travail difficile qu'ils accomplissent chaque jour auprès de notre jeunesse dans des conditions que vous et vos amis rendez difficiles. »

Aucun commentaire majoral. L'opposition et les socio-démocrates se sont abstenus.

qu'actuellement. Il devrait être à 700 m de la boulangerie (vous avez trouvé ?). Pour le palais, nous aurons une discussion avec les riverains qui ne vont pas perdre en qualité visuelle et leur bâtiment va prendre de la valeur. Mais je conçois que vous n'êtes pas en disposition aujourd'hui et on ne vous demande pas de nous faire confiance. Je comprends que vous ne vouliez pas voter. Mais ne nous faites pas l'histoire de Pierre et le loup, je ne sais pas si vous la connaissez. » Et Natacha de raconter à l'assemblée l'histoire de ce petit garçon qui criait au loup régulièrement et qu'on a fini par ne plus croire. Une allégorie supposée montrer que les inquiétudes de l'opposition sont juste de fausses accusations : « Vous comprenez que quand le commissaire enquêteur a sorti son rapport de réserves, on ne crie pas au loup, on est inquiets » rétorquait Patrick Allemand. Ce à quoi Emmanuel Agius rétorquait que « les remarques sont basiques. »

Un sujet dont nous reparlerons sans doute très vite.

Ça m'gratte

Excuses

Dans l'impossibilité de pouvoir être présent au conseil municipal de ce mercredi, Jacky Hénin a fait parvenir ce communiqué à la presse (diffusé par la Voix du Nord du jeudi 12 mai*) : « Par la présente, je tiens à présenter mes excuses à la population calaisienne pour mon absence au conseil municipal de ce soir : mercredi 11 mai 2011. Je suis habitué à ce que madame le Maire, volontairement ou non (c'est selon), programme les réunions de conseil les jours de session du Parlement Européen. Traditionnellement je m'efforce de prendre l'avion (à l'occasion des travaux de Strasbourg), ou la voiture (réunions à Bruxelles), pour être dans les temps. Cette semaine l'institution siège à Strasbourg, mais ce qui était possible (le retour par avion) antérieurement ne l'est plus, la compagnie de transport ayant modifié ses horaires. Il m'appartiendra à l'avenir de prendre d'autres dispositions, afin de pouvoir être présent pour représenter les électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages et ceux aujourd'hui déçus de l'équipe en place. Le travail collectif restant chez nous une valeur fondamentale et le téléphone n'étant pas tenu à des horaires, Virginie Quenez et Patrick Allemand défendront nos positions au conseil de ce soir. »

*Nord Littoto a simplement repris 2 courts extraits de ces excuses dans les « Echos » de ce dimanche. Mais c'est vrai que l'opposition, c'est pas son truc au journal de Natacha. Preuve en est, le journal a réussi l'exploit de faire 2 pages sur le conseil dans son édition du jeudi 12 mai, sans donner la parole à l'opposition qui s'est pourtant exprimée à plusieurs reprises mercredi. Faut croire que seule la parole de Jacky compte pour eux...Trop d'honneur...